

Délibération 5.02
Création d'une aire de carénage sur le port de Fécamp
Dossier de prise en considération

Intervention de Laurent JACQUES

Il y a quelques jours, j'étais aux côtés du Président Bellanger et du vice-président Bazille pour inaugurer la nouvelle capitainerie du Tréport. Je n'ai pas manqué de saluer les efforts du Département concernant les investissements qui permettent à nos ports de voir leurs activités se dérouler dans de bonnes conditions et, aussi, de rappeler que ces efforts étaient en partie vains si nos pêcheurs ne peuvent travailler convenablement.

Aujourd'hui encore, plusieurs navires sont toujours dans l'attente d'une licence pour pouvoir opérer dans les eaux britanniques. La situation se décante beaucoup trop lentement. Quelques licences ont encore été accordées ces derniers jours, mais au compte-goutte et nous avons toujours une dizaine de bateaux à quai sur notre littoral. Quatre navires sont Tréportais. Il s'agit de navires neufs, qui ont remplacé d'anciennes unités. Les patrons se sont endettés lourdement et leurs marins vont devoir poser le sac à terre.

Face à cette situation, la Ministre de la mer envisageait déjà il y a plusieurs semaines une sorte de plan Mellick bis. Subventionner la mise à la casse de bateaux est une ineptie dans notre pays. Aider financièrement des entrepreneurs qui ont à cœur de travailler, qui prennent des risques, qui créent des richesses et de l'emploi est totalement aberrant et en dit long sur l'état d'esprit de nos dirigeants.

Cette attitude est préjudiciable pour toute une filière importante de notre économie. De plus, les conséquences seront également perceptibles au moment de garnir nos tables de fête. Les produits nobles de la mer, moins nombreux à être débarqués, voient leur prix flamber.

Nous ne pouvons rester sans réagir. Le Président Macron s'est engagé, il y a quelques jours, à rencontrer les pêcheurs et élus locaux concernés. Il est grand temps qu'il tienne parole pour que ce dossier qui concerne directement le littoral seinomarin soit enfin réglé.